

FORAGE ORBIT GARANT INC ANNONCE SES RESULTATS POUR - LE DEUXIEME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2024

VAL-D'OR, QC, le 7 févr. 2024 /CNW/ - Forage Orbit Garant inc. (TSX : OGD) (« Orbit Garant » ou « la Société ») a présenté aujourd'hui ses résultats pour la période de trois mois (« T2 2024 ») et six mois close le 31 décembre 2023. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf si indication contraire.

Faits saillants des résultats financiers

(\$ en millions de dollars, sauf les résultats par action)	Trois mois clos le 31 décembre 2023	Trois mois clos le 31 décembre 2022	Six mois clos le 31 décembre 2023	Six mois clos le 31 décembre 2022
Produits tirés de contrats	43,4	51,6	87,7	104,9
Bénéfice brut	2,8	6,8	6,9	13,0
Marge brute (%)	6,4	13,1	7,9	12,4
Marge brute ajustée (%) ¹	12,2	18,1	13,7	17,2
BAIIA ²	1,0	6,9	4,0	12,7
Bénéfice net (perte nette)	(1,7)	2,1	(2,1)	3,2
Bénéfice net (perte nette) par action				
- de base et diluée				
(\$)	(0,05)	0,06	(0,06)	0,09

¹ La marge brute ajustée est une mesure financière non conforme aux IFRS, qui se définit comme la marge brute excluant la dotation aux amortissements. Voir « Rapprochement des mesures financières non conforme aux IFRS ».

² Le BAIIA est une mesure financière non définie par les IFRS, qui se définit comme le résultat net avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciation. Voir « Rapprochement des mesures financières non conforme aux IFRS ».

« Nos résultats au deuxième trimestre reflète les décisions de clients de suspendre temporairement ou de réduire les activités de forage sur certains projets au Canada à partir du quatrième trimestre de l'exercice 2023 », a déclaré Pierre Alexandre, président et chef de la direction d'Orbit Garant. « Cette réduction des activités de forage a eu un impact sur nos revenus, alors que nos coûts de main-d'œuvre sont demeurés stables, car nous avons conservé du personnel clé compte tenu du marché de la main-d'œuvre concurrentiel et en prévision de la reprise graduelle de ces projets. Nous avons également engagé des coûts supplémentaires pour redémarrer les projets, ce qui a eu un impact supplémentaire sur la rentabilité du trimestre. Tel que prévu, tous ces projets ont repris en janvier 2024. »

« Maintenant que cette situation est derrière nous, nous sommes bien placés pour bénéficier du maintien de la demande élevée des clients au Canada. Les prix de l'or ont récemment atteint des niveaux records supérieurs à 2 100 \$ US l'once, ce qui incite fortement les grandes et moyennes sociétés minières aurifères à maintenir ou à accroître leurs dépenses d'exploration et de développement. Nous constatons également une augmentation de la demande et une amélioration des performances de nos opérations chiliennes ».

« Au cours du deuxième trimestre, nous avons terminé nos derniers projets de forage au Burkina Faso et en Guinée et nous nous retirons actuellement de l'Afrique de l'Ouest. Nous pensons que cette décision aura un impact positif sur nos marges bénéficiaires futures. Nous nous concentrons sur nos activités principales de forage aurifère au Canada, tout en recherchant de manière sélective des opportunités en Amérique du Sud ».

Résultats financiers du deuxième trimestre

Les produits au T2 2024 était de 43,4 M\$, une baisse de 16,0 %, comparativement à 51,6 M\$ pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022 (« T2 2023 »). Les produits tirés de contrats de forage au Canada étaient de 29,6 M\$ au cours du T2 2024, une baisse de 22,7 % comparativement à 38,3 M\$ au T2 2023. Cette baisse est principalement attribuable aux décisions des clients de

suspendre ou de réduire temporairement les activités de forage sur certains projets au cours des six premiers mois de l'exercice 2024. Ces projets ont commencé à reprendre progressivement en août 2023, et ont été entièrement repris en janvier 2024. Orbit Garant a choisi de conserver son personnel de forage compte tenu du marché de la main-d'œuvre concurrentiel et en prévision de la reprise progressive de ces projets. Les produits tirés de contrats de forage à l'international ont augmenté de 3,0 % à 13,8 M\$ au T2 2024, comparativement à 13,3 M\$ au T2 2023, reflétant l'augmentation des activités de forage au Chili, partiellement contrebalancée par une réduction des activités de forage au Guyana et au Burkina Faso.

Le bénéfice brut au T2 2024 s'est chiffré à 2,8 M\$, ou 6,4 % des produits, comparativement à 6,8 M\$ ou 13,1 % des produits au T2 2023. Les charges d'amortissement totalisant 2,5 M\$ sont incluses dans les produits du coût des contrats au T2 2024, comparativement à 2,6 M\$ au T2 2023. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements a été de 12,2 % au T2 2024, comparativement à une marge brute ajustée de 18,1 % au T2 2023. La baisse du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée reflète principalement la réduction des activités de forage au Canada, comme décrit ci-dessus, mais sans une baisse proportionnelle des coûts de main-d'œuvre, car la Société a choisi de maintenir son personnel de forage en poste compte tenu du marché de la main-d'œuvre concurrentiel et en prévision de la reprise graduelle de ces projets. Orbit Garant a également engagé des coûts supplémentaires de démarrage liés à ces projets temporairement suspendus ou réduits. La baisse a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des activités de forage au Chili.

Les frais généraux et administratifs ont été de 4,1 M\$, ou 9,5 % des produits au T2 2024, comparativement à 3,9 M\$ ou 7,5 % des produits au T2 2023.

Le BAIIA était de 1,0 M\$ au T2 2024, comparativement à 6,9 M\$ au T2 2023. La perte nette au T2 2024 a été de 1,7 M\$, ou 0,05 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 2,1 M\$, ou 0,06 \$ par action, au T2 2023. La baisse du BAIIA et du bénéfice net est principalement attribuable à la réduction des activités de forage au Canada en raison de la suspension ou de la réduction des projets, du maintien du personnel clé sur les projets de forage suspendus ou réduits, des coûts supplémentaires engagés pour la reprise des projets et d'une variation négative de 1,6 M\$ de perte de change, partiellement contrebalancée par l'augmentation des activités de forage au Chili. La perte nette du T2 2024 a également été partiellement contrebalancée par un recouvrement d'impôt sur le revenu de 1,0 M\$ au cours du trimestre.

Liquidité et ressources en capital

La Société a remboursé un montant net de 0,3 M\$ sur sa Facilité de crédit au T2 2024, comparativement à un remboursement de 2,9 M\$ au T2 2023. La dette à long terme de la Société, aux termes de sa Facilité de crédit, incluant 2,0 M\$ US (2,6 M\$) provenant de sa Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US et de la portion courante, s'élevait à 24,6 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 22,2 M\$ au 30 juin 2023.

Au 31 décembre 2023, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 48,8 M\$ comparativement à 50,4 M\$ au 30 juin 2023. Les besoins en fonds de roulement d'Orbit Garant sont principalement liés au financement des stocks et au financement des comptes débiteurs. Au 31 décembre 2023, 37 372 756 actions ordinaires étaient émises et en circulation.

Les états financiers consolidés intérimaires résumés non audités ainsi que le rapport de gestion de la Société pour le T2 2023 se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.orbitgarant.com ou sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Conférence téléphonique

Pierre Alexandre, président et chef de la direction, et Daniel Maheu, chef de la direction financière,

tiendront une conférence téléphonique (en anglais) destinée aux analystes et investisseurs, le jeudi 8 février 2024 à 10 h (heure de l'Est). Pour participer à la conférence téléphonique sans l'aide d'un opérateur, vous pouvez vous inscrire et entrer votre numéro de téléphone à <https://emportal.ink/3RWHu0p> afin de recevoir un rappel automatique instantané. Vous pouvez également composer le 416-764-8688 ou le 1-888-390-0546 pour joindre une téléphoniste en direct qui vous rejoindra dans l'appel.

Une web diffusion en direct de l'appel sera disponible sur le site Web d'Orbit Garant à l'adresse suivante : <http://www.orbitgarant.com/en/events>. La web émission sera archivée après la conclusion de l'appel. Afin d'accéder à la reprise de la conférence téléphonique, veuillez composer le numéro 416-764-8677 or 1-888-390-0541 et entrer le mot de passe 842747#. Elle sera accessible jusqu'au 15 février 2024.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA et marge BAIIA

BAIIA et marge BAIIA : Le bénéfice (perte) avant intérêts, impôt et amortissements.

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de l'entreprise, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA et marge du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Période de trois mois close le 31 décembre 2023	Période de trois mois close le 31 décembre 2022	Période de six mois close le 31 décembre 2023	Période de six mois close le 31 décembre 2022
Bénéfice net (perte) pour la période	(1,7)	2,1	(2,1)	3,2
Ajouter :				
Charges financières	0,9	0,8	1,7	1,6
Charge d'impôt sur le résultat (recouvrement)	(1,0)	1,2	(1,2)	2,4
Amortissements	2,8	2,8	5,6	5,5
BAIIA	1,0	6,9	4,0	12,7
Produits tirés de contrats	43,4	51,6	87,7	104,9
Marge du BAIIA (%) ¹	2,3	13,4	4,6	12,1

¹) BAIIA divisé par les produits tirés des contrats, X 100

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bénéfice brut ajusté

et marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

Bien que le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières définies par les IFRS, la direction estime qu'elles constituent d'importantes mesures, puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société compte non tenue de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Période de trois mois close le 31 décembre 2023	Période de trois mois close le 31 décembre 2022	Période de six mois close le 31 décembre 2023	Période de six mois close le 31 décembre 2022
Produits tirés de contrats	43,4	51,6	87,7	104,9
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	40,6	44,8	80,8	91,8
Moins l'amortissement	(2,5)	(2,6)	(5,1)	(5,0)
Charges directes	38,1	42,2	75,7	86,8
Bénéfice brut ajusté	5,3	9,4	12,0	18,1
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	12,1	18,1	13,7	17,2

(1) Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

À propos de Forage Orbit Garant

Ayant son siège social, à Val-d'Or au Québec, Orbit Garant est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage, offrant des services de forage souterrain et en surface au Canada et à l'international par ses 208 appareils de forage et environ 1 300 employés. Orbit Garant offre des services aux grandes, moyennes et petites sociétés minières, à chaque étape de l'exploration minière, du développement et de la production. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement ainsi qu'à des agences gouvernementales. Pour plus d'information, veuillez visiter le site Web : www.orbitgarant.com.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs (au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables) relativement aux activités de Forage Orbit Garant inc. (la « Société ») et à l'environnement au sein duquel elle exerce ses activités. Les énoncés prospectifs sont identifiés par des mots comme « croire », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « sera », « pourrait » et autres expressions similaires. Ces énoncés sont établis selon les attentes, les estimations, les projections et les prévisions de la Société. Ils ne garantissent en rien les rendements futurs et comportent des risques et des incertitudes difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement, comprennent le climat économique mondial en ce qui concerne l'industrie minière ; l'environnement économique canadien; la capacité de la Société à attirer et fidéliser ses clients et à gérer ses actifs et ses coûts d'exploitation ; la situation politique dans certaines juridictions dans lesquelles la Société opère et l'environnement opérationnel dans les juridictions dans lesquelles la Société opère ainsi que les risques et les incertitudes qui sont discutés dans les documents réglementaires de la Société disponibles à www.sedarplus.ca. Rien ne garantit l'exactitude de ces énoncés prospectifs, et les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier complètement à ces énoncés. De plus, ces énoncés ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont exprimés. La Société ne se tient pas obligée de mettre ces énoncés prospectifs à jour, ou de tenir compte de nouvelles informations, événements ou circonstances.

SOURCE Orbit Garant Drilling Inc.

Consultez le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/February2024/07/c7075.html>

%SEDAR: 00026932F

Renseignements : Daniel Maheu, Chef de la direction financière, 819 824-2707 poste 124; Bruce Wigle, Relations avec les investisseurs, 647 496-7856

CO: Orbit Garant Drilling Inc.

CNW 17:00e 07-FEB-24